

Toepassing van artikel 58 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van de inwoners betreffende de inbraken in het kinderdagverblijf "Les Muguets".

Le « Comité de Vigilance Cureghem » interpelle suite aux intrusions qui se sont produites dans la crèche « Les Muguets » durant les mois de juin et juillet 2023.

Trois intrusions en deux mois ! Je le répète, trois intrusions en deux mois ! Nous tenons à vous rappeler qu'il y a aussi des enfants dans le quartier de Cureghem !

Intrusion numéro 1

Le jeudi 22 juin 2023 :

Intrusion dans le local à poussettes d'un individu sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants, voire des deux. La police a dû intervenir pour le déloger. Nous tenons à vous dire que le personnel de la crèche, les parents, ainsi que les enfants, ont croisé cet intrus. Le pire aurait pu se produire !

Le « Comité de Vigilance Cureghem » avait proposé à Monsieur WILMART, échevin des « Crèches communales », d'installer des pics sur la grille d'entrée et une caméra de surveillance afin de dissuader les indésirables.

Nous avons les rats, la boue, les dépôts clandestins, maintenant place aux toxicomanes.

Intrusion numéro 2

Le vendredi 30/06/2023 :

Deuxième intrusion dans le local à poussettes. Inutile de vous rappeler quel était le genre d'individus.

Le « Comité de Vigilance Cureghem » a de nouveau interpellé Monsieur WILMART afin que les mesures adéquates soient prises : des pics sur les grilles et une caméra de surveillance.

C'est à se demander si le bien-être animal passe avant celui de nos enfants ? Nous tenons à vous rappeler qu'il y a aussi des enfants dans le quartier de Cureghem !

Intrusion numéro 3

Le jeudi 06/07/2023 :

Intrusion avec effraction dans la laverie de la crèche « Les Muguets ». Inutile de vous rappeler dans quel état étaient « les protagonistes ». Cette fois-ci, ils ont menacé un membre du personnel et lui ont craché dessus, tout ceci en présence des parents !

La sécurité du personnel, des parents et des enfants fait-elle partie de vos priorités ? Si oui, faites le nécessaire rapidement ! Faut-il encore attendre un décès à Anderlecht pour réagir ?

D'après nos informations, la police est intervenue mais elle aurait relâché les agresseurs. Si oui, pourquoi ?

Il y a eu une escalade dans la gravité des faits. De l'effraction, nous sommes arrivés à l'agression ! Alors que nous vous avons prévenu Monsieur WILMART !

Vu la répétition des intrusions, ça paraît évident que les locaux de la crèche sont connus pour être facilement accessibles. Chaleur, confort, etc. tous les ingrédients sont réunis afin de se droguer, de picoler, etc.

La crèche est victime des problèmes structurels connus et dénoncés à plusieurs reprises dans le quartier : insécurité, drogue, marchands de sommeil.

C'est inacceptable que cela se produise encore. Surtout après les drames et accidents survenus dans le passé (Termonde et place Lemmens).

Une crèche doit être un endroit hermétique aux personnes extérieures. Une crèche doit être un endroit où nos enfants, les parents, le personnel, sont en sécurité!

Un bébé n'a pas l'opportunité de s'enfuir en cas de danger et les puéricultrices ne doivent pas servir de bouclier humain en cas d'accident. La peur d'une nouvelle intrusion, d'une nouvelle agression, est réelle.

Mes enfants ont été témoins des faits. Ce jour-là, nous avons attendu l'arrivée de la police avant de quitter les lieux. Nous sommes presque arrivés en retard à l'école et au travail. Tout en restant très choqués !

Ils ont été très affectés. Mon fils de dix ans a fait une crise d'hyperventilation et ma fille de huit ans n'ose plus entrer seule dans le local à poussettes. De plus, depuis cet incident, elle n'ose plus se déplacer seule dans notre maison car elle a très peur qu'un individu s'introduise dans notre domicile.

1. Quels dispositifs comptez-vous mettre en place dans la zone pour garantir la sécurité des bébés, du personnel et des parents ? Des dispositifs qui empêcheront aussi la dégradation des bâtiments communaux.

2. Que comptez-vous faire pour éradiquer les problèmes engendrés par la consommation de stupéfiant dans l'espace public ?

3. Depuis nos nombreux e-mails, qu'avez-vous fait afin que de tels incidents ne se reproduisent plus ?

G. VERSTRAETEN remercie l'habitante pour son interpellation qui s'ajoute à la problématique déjà décrite. En reprenant ce que madame S. MOHAMMAD a dit, il faut commencer à penser de manière « out of the box ». Il est nécessaire de prendre des mesures de sécurité et impliquer des acteurs de terrain qui travaillent dans le

milieu social de la lutte contre les assuétudes, cela de concert avec les forces de l'ordre. Si on ne prend qu'une seule mesure de sécurité et que la tolérance de la justice reste grande tolérance et qu'elle relâche les suspects, ces derniers garderont leur problème d'addiction et recommenceront, rien n'est ainsi résolu. D'autre part, si on ne traite que le volet social de ces personnes, on doit respecter leur autonomie, même si elle n'est plus une autonomie normale car elles sont dans un autre monde, dans une autre réalité. Il faut prendre ces deux choses ensemble. G.

VERSTRAETEN dit que les « Gardiens de la Paix » patrouillent pendant la journée, en équipes de 4 à 6 personnes pour tout le quartier, mais ce n'est pas assez. Mais, une autre question importante se pose, combien de « Gardiens de la Paix » ont la capacité de sanctionner ? Probablement aucun car on ne les forme pas à sanctionner administrativement. On doit commencer à le faire car la police a d'autres problèmes à régler, elle n'a pas assez d'effectifs. Il faut parvenir à construire des réseaux entre la police, la Commune et les citoyens des quartiers où il y a des lignes courtes. Voici donc quelques suggestions pour tenter d'améliorer la problématique du quartier.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que dans ce cas dramatique qui touche à la sécurité et au bien-être des enfants et de ceux qui s'en occupent, on voit qu'il y a un risque manifeste de récidive. L'urgence est de traiter pareil dossier car cet incident n'est pas sans lendemain mais il s'agit bien d'une accumulation d'incidents qui démontre la grande fragilité de ce lieu. Les familles et les enfants qui le fréquentent ne peuvent s'épanouir dans un lieu potentiellement exposé à des intrusions avec faits de violences et de menaces.

Dans un second temps, il faut se soucier des personnes victimes des assuétudes. Toutefois, l'urgence est de rétablir le calme et la confiance des parents à l'égard de cette institution grâce à la capacité de réaction de la Commune. Il faut travailler à des modalités qui permettront de protéger ces lieux même si cela risque d'être chronophage et coûteux. Cette accumulation d'incidents oblige à des résultats rapides et concrets.

G. BORDONARO partage l'inquiétude des parents et de tout le personnel car ces intrusions sont inquiétantes. Il n'est pas normal d'être dans la peur de tomber sur des personnes sous emprise, on ne sait pas de quoi elles sont capables. Il ne comprend pas comment ces personnes sont arrivées à entrer aussi facilement ? Elles n'ont pas toutes leurs capacités cognitives mais elles parviennent néanmoins à grimper une grille ! Il est étonnant de savoir qu'il est si facile d'entrer dans une crèche alors que le lieu est censé être hermétique. Après trois mois le problème n'est toujours pas résolu. Qu'attend-t-on pour faire en sorte que cette crèche soit inaccessible ? Il y a urgence, ce que les citoyens demandent est légitime.

Monsieur le Bourgmestre-Président donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester-Voorzitter geeft lezing van het volgend antwoord.

Nous avons, Monsieur l'Echevin Guy WILMART et moi-même en particulier, bien évidemment été alertés par la situation préoccupante à la crèche « Les Muguetts » dès le début de l'été.

Comme vous le souligniez, diverses démarches ont été entreprises en interne par les services communaux mais aussi de concert avec la police de la zone « Midi » pour renforcer notablement le niveau de sécurité des lieux. On peut parfaitement comprendre combien ces intrusions ont pu choquer à la fois les parents mais aussi le personnel de la crèche.

C'est ainsi que les passages des services de police – en ce compris en soirée et de nuit – ont été notablement renforcés. De même, quelques travaux de sécurisation ont été réalisés en urgence pour compliquer d'éventuelles nouvelles intrusions.

En toute transparence avec vous, la période du cœur de l'été – synonyme de fermeture totale de la crèche – était assez redoutée. C'est là que la vigilance des services de prévention en journée, et des policiers en soirée / nuit fut bien nécessaire et nous pouvons remercier chaleureusement le personnel mobilisé dans ce contexte.

On peut dès lors se réjouir du fait qu'il n'y a pas eu de nouveaux problèmes au sein de la crèche tout au long des dernières semaines.

Pour l'avenir, nous restons très attentifs à l'évolution de la situation tant il est vrai qu'une crèche doit être l'un des endroits les plus sécurisés de la commune par la nature même du public qui y est accueilli.

C'est dans ce contexte que le service « Bâtiments communaux » a demandé – et obtenu – les crédits budgétaires pour rehausser la grille du côté de la rue Bosch. Et bien entendu la sécurité a été renforcée pour ce qui concerne l'accès au local à poussettes.

Plus globalement, la réalisation prochaine des travaux de « Beliris » prévus dans les espaces publics proches de la crèche devrait sans conteste permettre d'augmenter significativement le niveau de sécurité de toute cette partie du quartier qui sera mieux éclairée, davantage couverte par une surveillance caméras – je veillerai à sensibiliser la zone de police à ce sujet - et dont les cheminements piétons seront bien plus confortables.

La représentante des habitants ajoute qu'il y a eu des nouvelles intrusions dont elle a eu confirmation aujourd'hui. Sa petite fille de 19 mois s'est récemment retrouvée avec une canette vide dans ses mains, alors qu'elle jouait dans le jardin. Elle se demande d'où vient cette canette sachant que le personnel, très scrupuleux, ne jette pas des déchets dans le jardin. Elle se demande si sa fille a porté sa bouche à cette canette ? Si oui, à qui appartenait-elle ? A une personne malade ? Sous emprise ? Dois-je avoir peur qu'elle revienne avec un morceau de verre ? Dois-je avoir peur qu'elle revienne avec une seringue ? Faut-il avoir peur qu'elle mange un mégot ? De toute évidence, des personnes passent toujours la grille en l'enjambant,

ce qui est très facile car elles l'écrasent, en fait c'est du grillage de jardin. Les dommages sont visibles à plusieurs endroits sur le périmètre de la grille. Elle tient néanmoins à dire que la Commune a installé un nouveau barillet de serrure sur la porte de la laverie et sur la porte du local à poussettes. Les intrus ne rentrent maintenant plus dans les locaux mais ils rentrent désormais dans le jardin. Si on interroge le voisinage, ce dernier dira que même des gamins escaladent le toit de la crèche. Le placement de pointes sur les grillages dissuadera les intrus. Soit, les pointes sont destinées à empêcher les très méchants de sortir, soit elles sont destinées à protéger quelque chose qui a une valeur inestimable.